

**FORUM RÉGIONAL DES PERSONNES ÂGÉES
DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
TENU LE 12 NOVEMBRE 1999
AU CLUB DE L'ÂGE D'OR AMITIÉ DE GRANDE-RIVIÈRE**

RAPPORT DES PLÉNIÈRES

**PRÉSENTÉ PAR MARIE-JEANNE COTTON
COMMUNICATION-QUÉBEC**

SECRÉTAIRE DE PLÉNIÈRE

Gaspé, le 17 novembre 1999

L'ÉVÉNEMENT

Près de 100 personnes ont participé dans une proportion de 70% de personnes âgées et de 30% d'intervenants, le 12 novembre dernier au Club de l'âge d'or Amitié de Grande-Rivière, au Forum régional de l'Année internationale des personnes âgées (AIPA) de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui était organisé par la table régionale de concertation de l'AIPA.

À la demande des participants, suite au forum de mars dernier, le comité régional a décidé de traiter de deux préoccupations d'importance ressorties lors du 1^{er} forum, soit : **La valorisation et le développement de l'implication socio-économique des aînés et L'aide et le support à apporter aux aidants naturels.**

DES CONSENSUS

Cet exercice de réflexion et de concertation a permis au comité régional de dégager des pistes d'action et des recommandations axées sur l'implication concrète des aînés avec différents partenaires tant au niveau du développement économique que social.

Deux conférences animées par M. Jacques Rivière, président de l'Association des professionnels en développement économique du Québec - région Est du Québec, portant sur le développement économique d'une part et Mme Isabel Provencher, organisatrice communautaire au CLSC de la MRC Denis-Riverin, sur les aidants naturels d'autre part, ont permis d'alimenter les discussions, d'échanger et de proposer des solutions concrètes.

1^{er} thème :

La valorisation et le développement de l'implication socio-économique des aînés

- Mettre en place de mesures gouvernementales (crédit d'impôt) pour inciter les personnes âgées à investir dans les projets pour les jeunes entrepreneurs.
- Volonté politique : que les élus fassent le suivi des recommandations émanant du forum.
- Promouvoir ou créer une banque d'idées d'entreprises auprès des personnes âgées, les mettre au courant afin qu'ils puissent supporter les organismes jeunesse oeuvrant à un niveau local ou régional.
- Favoriser des opportunités de voyages à l'étranger pour les jeunes prêts à développer de nouveaux projets qui diversifieraient l'économie.
- Mettre sur pied un Fonds régional d'investissement collectif (FRIC) comme outil d'action à la jeunesse gaspésienne et madelinienne afin d'assurer leur avenir en région. Ce fonds serait géré par des jeunes et des membres de la collectivité.
- Demander aux grandes chaînes d'alimentation de faciliter l'accès à des produits locaux sur les tablettes et ce, sans frais supplémentaires.
- Faire connaître les disponibilités et les intérêts à la fois des jeunes et des personnes âgées afin qu'ils puissent collaborer ensemble sur certains dossiers économiques et ce, en fonction de leurs forces communes.

- Inviter les acteurs socio-économiques de la région à venir présenter leurs services aux moyens d'activités, de conférences, etc.. ex. : CLD, CJE, CRCD, SADC, etc...
- Parrainage d'entreprises.
- Offrir des ateliers pour partager les connaissances, ex. : construction, mécanique, cuisine, culture, tissage.
- Partage d'expérience : implication des personnes âgées sur certains conseils d'administration ou dans les instances décisionnelles.
- Créer une banque d'investisseurs (partage de ressources financières et matérielles).
- Création d'un fonds d'investissement jeunesse par l'Âge d'or (pour aider les jeunes dans les études ou pour des projets d'entreprise).
- Être des prospecteurs "d'opportunités" lors de nos déplacements.
- Faire connaître le savoir : cogner aux portes des commissions scolaires, du Cégep, pour offrir des conférences sur différents métiers.
- Projet "Éco-centre" (expérience, savoir et disponibilité des personnes âgées au profit de ce projet).
- Solliciter les jeunes pour développer un centre de conditionnement physique pour les aînés.
- Que les aînés s'impliquent dans les chambres de commerce et partagent leur expérience avec les jeunes entrepreneurs.
- Parrainer des jeunes entrepreneurs, ex. : aider un jeune producteur acéricole à fabriquer des "chalumeaux", etc...

- Créer des endroits de récupération pour les vieux meubles, cadres, objets de décoration, vêtements, etc...
- Inciter et sensibiliser tous les clubs sociaux à avoir un volet ou une action jeunesse à leur plan d'action et à leur programmation,
- Donner des responsabilités aux jeunes dès le plus jeune âge en leur faisant confiance.
- Partager la richesse (achats locaux, même si c'est un peu plus cher, faire des placements plutôt que de garnir le "bas de laine").
- Changer l'image négative des gens de l'extérieur par rapport à notre région en réalisant des échanges culturels avec des régions telles que Québec ou Montréal.
- Être plus accessible auprès des jeunes en les visitant dans leur milieu ou en les recevant.
- Amener les personnes âgées à s'impliquer dans les clubs de l'âge d'or (ouvrir aux personnes qui ne sont pas membres).
- Support de la part des enseignants retraités, ex.: initiation à l'informatique, aide pour les devoirs, autres domaines de compétence.
- Recommander aux organismes du milieu tels : les conseils municipaux, les chambres de commerce, les centres locaux de développement (CLD), les regroupements de femmes, les CLSC, **des membres de l'âge d'or** afin qu'ils siègent à leurs conseils d'administration.

2^e thème :

L'aide et le support à apporter aux aidants naturels

- Que le gouvernement, plus spécifiquement le ministère de la Santé et des Services sociaux, revise à la baisse les conditions d'admissibilité en institution et cesse de se désengager.
- Que le gouvernement réinvestisse de manière substantielle dans les soins à domicile.
- Que le gouvernement reconnaisse les aidants naturels par des moyens financiers et de la formation.
- Que le gouvernement maintienne les programmes d'aide financière pour les organismes d'aide à domicile.
- Que le gouvernement offre des crédits d'impôts aux aidants naturels pour adapter, s'il y a lieu, leurs résidences.
- Que le gouvernement reconnaisse le statut d'aidant naturel.
- Que le gouvernement évalue le coût réel de l'hébergement en centre d'accueil pour établir le nombre d'heures qui pourraient être payées aux aidants naturels, suite à l'évaluation d'un professionnel du CLSC, ex. : aide accordée en fonction de l'aidant et non seulement en fonction de la personne en perte d'autonomie.
- Que le crédit d'impôt accordé à l'aidante soit transférable à celui qui fait un rapport d'impôt lorsqu'il s'agit d'un couple.

- Considérant le désengagement de l'État;
Considérant le vieillissement de la population;
Considérant le rôle des aidants naturels,

les participants mandatent la table régionale de concertation des personnes âgées pour faire le suivi des recommandations suivantes auprès du gouvernement soit :

- D'augmenter l'aide financière accordée aux aidants naturels, ex. : par des crédits d'impôts ou l'aide financière adéquate en fonction des besoins de l'aidant et non en fonction des caractéristiques de la personne aidée.
- D'axer sur la prévention et arrêter de gérer des crises.
- De faciliter l'accès à des services en allégeant les normes, adapter les critères en fonction des besoins des aidants.
- Que les CLSC soit plus proactifs dans leurs interventions "ne pas attendre les situations de crise".
- Sensibiliser les familles et les organismes tels que : les conseils municipaux, les comités de pastorale, les clubs de l'âge d'or à cette réalité.
- Que les CLSC informent les organismes et le grand public du dossier aidant naturel et qu'ils mettent en place des groupes d'entraide pour les personnes en perte d'autonomie.
- Que les régies régionales débloquent des fonds pour aider des organismes tels que : les sociétés d'Alzheimer, les associations qui luttent contre le cancer ou travaillent en santé mentale.
- Que les délais demandés aux CLSC en ce qui a trait au répit soient plus courts pour les aidants naturels (il faut actuellement prévoir trop longtemps à l'avance).

- Que soient organisées des équipes volantes de bénévoles moyennant certains frais pour prendre la relève des aidants naturels, que ce soit pour quelques heures ou quelques jours, afin de favoriser un lien avec les personnes âgées ou autres.
- Informer les aidants naturels des programmes et services auxquels ils ont droit.
- Constituer une liste de bénévoles pour du gardiennage.
- Que la Régie régionale développe des services pour les aidants naturels.
- Former plus de ressources humaines pour le répit-dépannage.
- Offrir une rémunération aux aidants naturels désirant se perfectionner.
- Donner du répit aux aidants naturels par le biais de la communauté, ex. : réseau formé de personnes des Clubs de l'âge d'or, de centres d'action bénévole, les amis, etc...
- Établir un contrat avec la personne aidée, ex. : pour pour les soins ménagers afin de donner un répit à l'aidant naturel en certains moments.
- Que les CLSC et le réseau de la santé forment un regroupement d'aidants naturels et offre des services de gardiennage.
- Créer un groupe de support aux aidants naturels dans chaque municipalité, ex. : pour briser l'isolement, pour s'informer, pour réaliser des activités, etc...
- Créer un système de parrainage jeunes et aînés que ce soit pour du répit-dépannage pour différents apprentissages, tels que : cuisine, jardinage, etc...

- Que les CLSC diffusent d'une manière plus large les services qu'ils offrent car ceux-ci sont méconnus.
- Budgéter pour le gardiennage ou pour tout autre service, au delà des services offerts, une certaine somme qui devrait être planifiée par la personne aidée pour combler l'absence de l'aidant naturel.
- Sensibiliser les aînés aux difficultés des aidants naturels au moyen de rencontres.
- Favoriser la formation de conseils de famille pour alléger la tâche de l'aidant, ex. : pour les vacances, etc...

Dans certains ateliers, les participants ont émis des commentaires ou des opinions que nous croyons important de rapporter soit :

- il est important pour les aidants naturels de se confier, d'être soutenus, de ne pas avoir peur de demander de l'aide;
- être proactif et offrir notre aide pour supporter les aidants;
- comme aidant, se donner le droit de dire "je suis fatigué, je n'en peux plus, j'ai besoin d'aide";
- un aidant qui s'engage à garder une personne en perte d'autonomie devrait s'engager à réévaluer son vécu à tous les 2 ans.
- Enfin, à la plénière, M. Guy Dugal, vice-président de la table régionale de concertation de l'Année internationale des personnes âgées, a annoncé aux participants que la table régionale de personnes âgées de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était devenue, le 8 octobre dernier, une instance permanente consultative du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. En conséquence, la table pourra faire le suivi, non seulement auprès du Bureau québécois de l'AIPA mais également auprès des

instances régionales, des recommandations énoncées lors de ce Forum régional et ce, bien au-delà de 1999.

***AVEC LE SUPPORT DES SECRÉTAIRES ET/OU
PORTE-PAROLE SUIVANTS :***

ARSENAULT, Colette :	Club de l'âge d'or de Saint-Elzéar
BOULAY, Sr Louiselle :	Centre d'action bénévole Saint-Siméon-Port-Daniel
CHABOT, Jacques :	Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CHAILLÉ, Armand :	Fédération des clubs de l'âge d'or de l'Est du Québec
CHAREST, Guy :	Attaché politique du ministre Maxime Arseneau
CHEVARIE, Janick :	Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure
CHEVRIER, Roland :	Club de l'âge d'or de Grande-Rivière
DENIS, Anne-Marie :	Club de l'âge d'or de Saint-Maurice
DUGUAY, Jacqueline :	Conseillère municipale Ville de Pabos
GIASSON, Robert :	Club de l'âge d'or de Saint-Elzéar
GODIN, Angéline :	Table de concertation des personnes âgées
LÉVESQUE, Jean-Claude :	Club de l'âge d'or de New-Richmond
MÉTHOT, Liette :	Domaine du Bel Âge